

Congrès de l'Apprentissage A LYON

PROGRAMME DES TRAVAUX DU CONGRES

Le Congrès National de l'enseignement technique organise un Congrès de l'apprentissage qui se tiendra à Lyon, les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre prochains.

La crise qui subit actuellement l'apprentissage en France préoccupe au plus haut degré l'opinion publique, et il est urgent que toutes les volontés éparses dans le pays puissent se grouper afin que la question de l'apprentissage se résolve le plus rapidement possible.

On comprend tout l'intérêt que comporte la réorganisation de l'apprentissage professionnel en France. Cette réorganisation seule permettra à notre pays de reconquérir au point de vue économique le rang auquel il a droit dans le monde industriel et commercial.

Les organisations désireuses de participer au Congrès peuvent se faire représenter par un délégué, ce délégué aura droit à dix voix électorales quelle que soit l'importance du groupement représenté.

Le coût de l'inscription est fixé à dix francs par groupement.

Toute personne désireuse de faire inscrire à titre individuel aura à payer un droit d'inscription de trois francs.

Les adhésions doivent parvenir avant le 30 août prochain.

A adresser la correspondance à M. Chevalier, président du comité de direction, 5, rue Gentil, à Lyon.

PROGRAMME DU CONGRES

I. — Examen de la loi du 22 février 1851 ainsi que de la loi du 24 novembre 1902 et de son rôle sur l'apprentissage. Point de vue de leur influence sur l'apprentissage. Modifications ou solutions proposées.

II. — Droits et devoirs de l'Etat. — Droits et devoirs de l'individu. — Turgoet, qui abolit les corporations, proclamant que « le droit de travailler était la propriété de tous et la première, la plus imprescriptible de toutes ».

III. — Le préapprentissage simplifié, mécanicien, agricole ou chimiste, ne doit-il pas résulter du principe énoncé par Turgoet, que l'acquisition du savoir professionnel et des capacités manuelles est, pour l'individu, un droit?

Conséquemment, la société n'est-elle pas le devoir de mettre à la disposition de l'individu tous les organismes d'enseignement technique et d'apprentissage.

IV. — Le Préapprentissage : son but. — Doit-il comprendre un ensemble de professions similaires dans leurs principes de débuts?

Doit-il, au contraire, prévoir autant de préparations distinctes que de professions déterminées?

V. — Le préapprentissage doit-il être manuel ou théorique?

A quel âge les enfants doivent-ils commencer le préapprentissage?

Le préapprentissage devra-t-il se faire dans les écoles primaires, dans les locaux annexés à l'école primaire ou dans les locaux industriels, spécialement affectés à cet enseignement?

Où et comment recruter le personnel enseignant des préapprentissages? Comment les rémunérer?

L'enseignement théorique de l'apprentissage : opinion et critiques.

VII. — L'apprentissage industriel. — L'apprentissage commercial. — L'apprentissage agricole. — Caractères distinctifs généraux de ces divers apprentissages. Quelles doivent être leurs qualités respectives.

Le délégué pour Lille : H. LEMPEREUR.

PROGRAMME DES SPECTACLES

(Théâtre National Ambulant Gémier)

Place de la République, à LILLE

Ce soir, samedi, à 8 heures 1/2 : ANNA KARENINE.

Demain, dimanche, en matinée à 3 heures : LE SOUS-MARIN et PAPILLON, dit LYONNAIS-LE-JUSTE.

La direction du Théâtre Gémier nous prie d'informer les intéressés que les cartes de faveur qui ont été accordées seront valables jusqu'à la fin du séjour du théâtre à Lille.

Contrairement aux bruits qui ont couru, le Théâtre Gémier ne quittera pas à Roubaix, mais se rendra directement à Arras.

OMNIA PATHE DE LILLE

Nouveaux programmes du 3 au 11 août : M. Galipaux, le célèbre comique, dans 'Un Matin qui a un tic. Ce sont les débuts de M. Galipaux au Cinéma-Pathe.

Le Gouffre fatal, grand spectacle dramatique, dont les scènes ont été jouées dans les salons de Waterson (Montreuil-Roubaix des Eaux-Claires). — La Favorite, grand spectacle dramatique. — La Fille du Clown, grand spectacle dramatique.

M. Prince dans Rigadin fait de la contrebande. — Le détective Nick Winter dans le Pique-nique mystérieux. — Une Ecole de naufrage en Australie. — Pathe-Journal, Etc., etc.

Conseil de Guerre du 1er Corps d'armée

Séance du 3 août

Dangréou Constant, réserviste de la classe 1891, renvoyé de Valenciennes, pour inobservation, deux mois de prison.

le, soldat de 2e classe au 8e régiment d'infanterie, pour désertion à l'intérieur en temps de paix, trois ans de prison.

Les Retraites ouvrières

Par arrêté de MM. les Ministres du Travail et de la Prévoyance Sociale et des Finances, autorisés à se charger, pour ce qui concerne les retraites ouvrières, de la demande de l'encaissement des versements obligatoires ou facultatifs affectés en vertu des articles 2 et 36 de la loi du 5 avril 1910, les sociétés de secours-mutuels dont les noms suivent : 1. S. S. M. de St-Bertrand, numéro 456, à Lannoy ; 2. S. S. M. de St-Waast, numéro 237, à Condé-sur-Escaut ; 3. S. S. M. d'Avant, de Raches, numéro 736, à Raches.

L'EXPOSITION INTERNATIONALE du NORD de la FRANCE A ROUBAIX

JEU DE BOULES DE L'EXPOSITION

Résultats des rencontres du dimanche 6 août.

1. A. H. 12, sans-sous Gally, à St-Hubert, a battu, contre A. H. 11, sans-sous Gally, à St-Hubert, 2 à 0.

2. A. H. 12, sans-sous Gally, à St-Hubert, a battu, contre A. H. 11, sans-sous Gally, à St-Hubert, 2 à 0.

3. A. H. 12, sans-sous Gally, à St-Hubert, a battu, contre A. H. 11, sans-sous Gally, à St-Hubert, 2 à 0.

4. A. H. 12, sans-sous Gally, à St-Hubert, a battu, contre A. H. 11, sans-sous Gally, à St-Hubert, 2 à 0.

5. A. H. 12, sans-sous Gally, à St-Hubert, a battu, contre A. H. 11, sans-sous Gally, à St-Hubert, 2 à 0.

6. A. H. 12, sans-sous Gally, à St-Hubert, a battu, contre A. H. 11, sans-sous Gally, à St-Hubert, 2 à 0.

7. A. H. 12, sans-sous Gally, à St-Hubert, a battu, contre A. H. 11, sans-sous Gally, à St-Hubert, 2 à 0.

8. A. H. 12, sans-sous Gally, à St-Hubert, a battu, contre A. H. 11, sans-sous Gally, à St-Hubert, 2 à 0.

9. A. H. 12, sans-sous Gally, à St-Hubert, a battu, contre A. H. 11, sans-sous Gally, à St-Hubert, 2 à 0.

10. A. H. 12, sans-sous Gally, à St-Hubert, a battu, contre A. H. 11, sans-sous Gally, à St-Hubert, 2 à 0.

11. A. H. 12, sans-sous Gally, à St-Hubert, a battu, contre A. H. 11, sans-sous Gally, à St-Hubert, 2 à 0.

12. A. H. 12, sans-sous Gally, à St-Hubert, a battu, contre A. H. 11, sans-sous Gally, à St-Hubert, 2 à 0.

13. A. H. 12, sans-sous Gally, à St-Hubert, a battu, contre A. H. 11, sans-sous Gally, à St-Hubert, 2 à 0.

14. A. H. 12, sans-sous Gally, à St-Hubert, a battu, contre A. H. 11, sans-sous Gally, à St-Hubert, 2 à 0.

15. A. H. 12, sans-sous Gally, à St-Hubert, a battu, contre A. H. 11, sans-sous Gally, à St-Hubert, 2 à 0.

16. A. H. 12, sans-sous Gally, à St-Hubert, a battu, contre A. H. 11, sans-sous Gally, à St-Hubert, 2 à 0.

17. A. H. 12, sans-sous Gally, à St-Hubert, a battu, contre A. H. 11, sans-sous Gally, à St-Hubert, 2 à 0.

18. A. H. 12, sans-sous Gally, à St-Hubert, a battu, contre A. H. 11, sans-sous Gally, à St-Hubert, 2 à 0.

19. A. H. 12, sans-sous Gally, à St-Hubert, a battu, contre A. H. 11, sans-sous Gally, à St-Hubert, 2 à 0.

20. A. H. 12, sans-sous Gally, à St-Hubert, a battu, contre A. H. 11, sans-sous Gally, à St-Hubert, 2 à 0.

21. A. H. 12, sans-sous Gally, à St-Hubert, a battu, contre A. H. 11, sans-sous Gally, à St-Hubert, 2 à 0.

22. A. H. 12, sans-sous Gally, à St-Hubert, a battu, contre A. H. 11, sans-sous Gally, à St-Hubert, 2 à 0.

23. A. H. 12, sans-sous Gally, à St-Hubert, a battu, contre A. H. 11, sans-sous Gally, à St-Hubert, 2 à 0.

24. A. H. 12, sans-sous Gally, à St-Hubert, a battu, contre A. H. 11, sans-sous Gally, à St-Hubert, 2 à 0.

25. A. H. 12, sans-sous Gally, à St-Hubert, a battu, contre A. H. 11, sans-sous Gally, à St-Hubert, 2 à 0.

26. A. H. 12, sans-sous Gally, à St-Hubert, a battu, contre A. H. 11, sans-sous Gally, à St-Hubert, 2 à 0.

27. A. H. 12, sans-sous Gally, à St-Hubert, a battu, contre A. H. 11, sans-sous Gally, à St-Hubert, 2 à 0.

28. A. H. 12, sans-sous Gally, à St-Hubert, a battu, contre A. H. 11, sans-sous Gally, à St-Hubert, 2 à 0.

LES TIRS A LOUS-EN-GOHELLE

A l'établissement Leroy-Desmaretz, rue Jean-Baptiste Rousseau, les tir aux javalots est organisé pour le dimanche 6 août 1911, à sept heures du soir.

Le tir se fera à la boule. — Une prime sera offerte au plus adroit tireur.

A LIEVIN

A l'établissement Jacques Descamps, 213, rue Jean-Baptiste Defernez, le dimanche 13 août aura lieu un grand tir aux javalots à Jousseau, 500 francs de prix répartis sur deux perches.

La mise sera de 3 fr. 10 par joueur. Tout joueur voulant faire partie de ce concours pourra payer sa mise en trois cotisations. Il ne sera pas accordé plus de 105 joueurs.

Pendant ce concours il sera joué 10 francs et un canard à la bagne.

Le tir commencera à dix heures du matin pour finir à six heures du soir. Rien n'empêchera le tir d'avoir lieu.

A LENS

A l'occasion de la fête du numéro 4, il sera joué aux javalots, 50 francs de prix, à 20 centimes la série, le lundi 7 août à dix heures du soir.

M. Parmentier, rue de l'Osèzet, derrière le Coron du Bois.

LE XXIIIe CONGRES FEDERAL A LENS

Les concours scolaires ont donné les résultats suivants :

I. CLASSEMENT AUX POINTS. — 1. M. Henri, élève de l'école d'Artois, à Arras, 11 points.

II. CLASSEMENT AUX POINTS. — 1. M. Henri, élève de l'école d'Artois, à Arras, 11 points.

III. CLASSEMENT AUX POINTS. — 1. M. Henri, élève de l'école d'Artois, à Arras, 11 points.

IV. CLASSEMENT AUX POINTS. — 1. M. Henri, élève de l'école d'Artois, à Arras, 11 points.

V. CLASSEMENT AUX POINTS. — 1. M. Henri, élève de l'école d'Artois, à Arras, 11 points.

VI. CLASSEMENT AUX POINTS. — 1. M. Henri, élève de l'école d'Artois, à Arras, 11 points.

VII. CLASSEMENT AUX POINTS. — 1. M. Henri, élève de l'école d'Artois, à Arras, 11 points.

VIII. CLASSEMENT AUX POINTS. — 1. M. Henri, élève de l'école d'Artois, à Arras, 11 points.

IX. CLASSEMENT AUX POINTS. — 1. M. Henri, élève de l'école d'Artois, à Arras, 11 points.

X. CLASSEMENT AUX POINTS. — 1. M. Henri, élève de l'école d'Artois, à Arras, 11 points.

XI. CLASSEMENT AUX POINTS. — 1. M. Henri, élève de l'école d'Artois, à Arras, 11 points.

XII. CLASSEMENT AUX POINTS. — 1. M. Henri, élève de l'école d'Artois, à Arras, 11 points.

XIII. CLASSEMENT AUX POINTS. — 1. M. Henri, élève de l'école d'Artois, à Arras, 11 points.

XIV. CLASSEMENT AUX POINTS. — 1. M. Henri, élève de l'école d'Artois, à Arras, 11 points.

XV. CLASSEMENT AUX POINTS. — 1. M. Henri, élève de l'école d'Artois, à Arras, 11 points.

XVI. CLASSEMENT AUX POINTS. — 1. M. Henri, élève de l'école d'Artois, à Arras, 11 points.

XVII. CLASSEMENT AUX POINTS. — 1. M. Henri, élève de l'école d'Artois, à Arras, 11 points.

XVIII. CLASSEMENT AUX POINTS. — 1. M. Henri, élève de l'école d'Artois, à Arras, 11 points.

XIX. CLASSEMENT AUX POINTS. — 1. M. Henri, élève de l'école d'Artois, à Arras, 11 points.

XX. CLASSEMENT AUX POINTS. — 1. M. Henri, élève de l'école d'Artois, à Arras, 11 points.

XXI. CLASSEMENT AUX POINTS. — 1. M. Henri, élève de l'école d'Artois, à Arras, 11 points.

XXII. CLASSEMENT AUX POINTS. — 1. M. Henri, élève de l'école d'Artois, à Arras, 11 points.

XXIII. CLASSEMENT AUX POINTS. — 1. M. Henri, élève de l'école d'Artois, à Arras, 11 points.

XXIV. CLASSEMENT AUX POINTS. — 1. M. Henri, élève de l'école d'Artois, à Arras, 11 points.

Passer vos Vacances sur la Plage de Dunkerque-Malo-les-Bains

La plus vaste du littoral La plus agréable La plus sûre

(Comité d'initiative) Renseignements gratuits. Téléphone: 124, Dunkerque.

SEIGLES. — Calmes. — Cour. 18. — Proch. 18. — Sept.-Oct. 18. — 4 dern. 18. 25. — 4 nov. 18. 30.

AVOINES. — Soutenus. — Cour. 19. 95. — Proch. 19. 75. — Sept.-Oct. 19. 75. — 4 dern. 19. 85. — 4 nov. 20. 25.

ALCOOLS. — Soutenus. — Cour. 57. 50. — Proch. 57. 50. — 4 dern. 57. 50. — 4 nov. 57. 50.

SUCRES. — Soutenus. — Cour. 41. 50. — Proch. 41. 50. — 3 oct. 35. 50. — 4 oct. 35. 50. — 3 nov. 35. 50.

BOURSE DE BRUXELLES

TERME. — La tendance du Marché est plus lourde et la plupart des valeurs sont en recul.

BOURSE DE LILLE

BOURSE DE PARIS

BOURSE DE BRUXELLES

BOURSE DE LILLE

BOURSE DE PARIS

BOURSE DE BRUXELLES

BOURSE DE LILLE

BOURSE DE PARIS

BOURSE DE BRUXELLES

BOURSE DE LILLE

BOURSE DE PARIS

BOURSE DE BRUXELLES

BOURSE DE LILLE

BOURSE DE PARIS

BOURSE DE BRUXELLES

BOURSE DE LILLE

BOURSE DE PARIS

BOURSE DE BRUXELLES

BOURSE DE LILLE

BOURSE DE PARIS

BOURSE DE BRUXELLES

BOURSE DE LILLE

BOURSE DE PARIS

BOURSE DE BRUXELLES

BOURSE DE LILLE

BOURSE DE PARIS

BOURSE DE BRUXELLES

BOURSE DE LILLE